

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 7 octobre à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 1 octobre, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Marcel COTTIN, 1^{er} Adjoint.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Dominique TALLÉDEC, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHOYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Françoise DELABY, Léa MARIÉ, Laurent FOUILLOUX, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNEREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOC'H, Catherine MANZANARÉS, Sébastien ALIX

ABSENT : Bertrand AFFILÉ

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Joao DE OLIVEIRA pouvoir à Driss SAÏD, Jocelyn BUREAU pouvoir à Hélène CRENN, Mohamed HARIZ pouvoir à Guylaine YHARRASSARRY, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Frédérique SIMON

DÉLIBÉRATION : 2024-149

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU COFINANCEMENT DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

DÉLIBÉRATION : 2024-149
SERVICE : DIRECTION DE L'ÉDUCATION

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU COFINANCEMENT DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

RAPPORTEUR : Christian TALLIO

La « Cité Éducative du Grand Bellevue » 2020-2023 est arrivée à son terme en décembre 2023. Son renouvellement est en cours via la signature d'une convention cadre 2024-2026, suite au passage au conseil municipal du 7 octobre 2024.

La nouvelle convention prévoit une tranche d'âge élargie aux 0-25 ans et une participation budgétaire de l'État à hauteur de 350 000 € /an.

Deux priorités locales ont également été définies :

1/ Améliorer les trajectoires scolaires et éducatives des 0-25 ans dans une perspective émancipatrice :

- en pointant la mixité sociale, notamment dans les établissements d'enseignement, comme fondation de l'émancipation,
- en travaillant sur l'attractivité des établissements d'enseignement,
- en renforçant la pertinence et la cohérence des projets éducatifs sur tous les temps de vie de l'enfant et du jeune,
- en formant collectivement les acteurs éducatifs.

2/ Accompagner les familles dans la réussite éducative de leur enfant :

- en posant le préalable de l'apprentissage du français,
- en ayant une approche systémique des familles allophones,
- en portant une attention aux familles monoparentales sans les stigmatiser.

A l'appui de ces priorités locales, plusieurs associations ont déposé des projets qui comportent une demande de cofinancements de la part des collectivités et notamment Saint-Herblain, pour l'année civile 2024 ou l'année scolaire 2024/2025.

Ainsi, la Ville de Saint-Herblain est sollicitée pour le cofinancement de neuf projets, pour lesquels le versement d'une subvention est demandée.

Structures	Projets	Montant total du projet	Co-financement demandé à Saint-Herblain	Subvention accordée en 2024
AREA (Association pour la Réussite des Étudiants Allophones)	Accompagnement des familles allophones à la scolarité	94 999 €	10 000 €	5 000 €
L'AFEE (Apprendre le français pour accompagner ses enfants)	Ateliers de français pour les parents du grand Bellevue	26 000€	1 500 €	1 500 €
Aroéven	Formation des professionnels éducation nationale et Ville - Développement des compétences psychosociales et de l'empathie	8 082 €	1 000 €	1 000 €

Jet FM	Projet d'action locale autour de l'expression radiophonique avec des collégiens	23 500 €	3 000 €	2 500 €
Lumières de la ville	Création d'un court métrage par des jeunes du quartier de Bellevue	9 000 €	1 000 €	1 000 €
Re-création	Ateliers éducatifs et culturels pour les élèves de CP, CE1 et CE2 des 3 écoles de Bellevue, autour de la lecture, la nature et la citoyenneté	3 802 €	1 000 €	1 000 €
Système B	Le Bal de Bellevue rencontre le projet Sapé comme Jamais (co-construire un défilé de qualité avec les enfants pour juin 2025)	6 826 €	1 880 €	1 880 €
Compagnie Succursale 101	Infiniment grand (marionnettes d'ombres pour les tout-petits sous un dôme + formation des pro des multi-accueils et écoles maternelles + spectacle pour les parents)	17 000 €	1 000 €	1 000 €
AFEV	Accompagnement vers la réussite scolaire via la lecture (AVL) pour les élèves de maternelle GS et CP de Bellevue Nantes et St-Herblain	42 000 €	2 500 €	440 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le versement :

- d'une subvention d'un montant de 5 000 € pour l'association pour la réussite des enfants allophones (AREA) ;
- d'une subvention d'un montant de 1 500 € pour l'association apprendre le français pour accompagner ses enfants (AFEE) ;
- d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'association Aroéven ;
- d'une subvention d'un montant de 2 500 € pour l'association Jet FM ;
- d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'association Lumières de la ville ;
- d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'association Re-création ;
- d'une subvention d'un montant de 1 880 € pour l'association Système B ;
- d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'association Compagnie Succursale 101 ;
- d'une subvention d'un montant de 440 € pour l'association AFEV.

Les crédits sont inscrits au Budget de la Ville, Imputation 65748 201 43006, Exercice 2024.

Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.

Saint-Herblain le : 07/10/2024

La secrétaire de séance

Le Maire

Frédérique SIMON

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 10/10/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 10/10/2024